

Communiqué de presse : Cas de COVID-19 à la résidence autonomie L. Carpentier, bilan des tests

Le samedi 6 juin 2020, un cas positif au COVID-19 avait été déclaré au sein de la résidence autonomie L. Carpentier. Comme le veut la procédure mise en oeuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS), dès le mardi 9 juin matin, le laboratoire de biologie médicale de Bernay et la Ville de Bernay installaient dans le jardin de la résidence L. Carpentier un espace permettant de tester l'ensemble des agents du site ainsi que les résidents via des tests dits « PCR ».

Du 9 au 12 juin, une centaine de personnes ont été testées. Depuis hier, mercredi 17 juin, il apparaît qu'aucun cas positif supplémentaire n'a été détecté parmi les résidents et les non-résidents à l'issue de cette sessions de tests. La personne qui avait été détectée positive ne présente, quant à elle, toujours aucun symptôme et se trouve en bonne santé. Placée à l'isolement avec son mari depuis le 6 juin 2020, cette résidente terminera sa « quatorzaine » ce week-end.

Suite à ces résultats, les visites à la résidence autonomie sont à nouveau autorisées dans les appartements à raison de deux personnes maximum, après enregistrement obligatoire sur le registre situé à l'accueil. Les visites en extérieur sont permises pour plus de 2 personnes.

Dans les prochains jours, des animations seront à nouveau proposées aux résidents dans le respect des distanciations sociales et gestes barrières.